

Justine Lacroix



La recherche n'était pas une voie « toute tracée » pour Justine Lacroix. Après des études secondaires à Bruxelles, elle étudie à Science Po Paris. Son diplôme décroché, la jeune femme commence à travailler dans le secteur public et associatif européen : membre, en 1994-1995, du cabinet de Jacques Delors, alors Président de la Commission européenne, elle entre en 1996 comme chargée de mission au Groupement d'études et de recherches « Notre Europe ».

A 27 ans, pourtant, Justine Lacroix décide de se réorienter : elle souhaite revenir vers une activité plus intellectuelle, lui offrant une plus grande liberté de penser et d'agir. Elle contacte Jean-Marc Ferry dont elle connaît les écrits et sur ses conseils, entame un diplôme d'études approfondies (DEA) transdisciplinaire (Droit, Philosophie, Science politique) à l'Université libre de Bruxelles. Un an plus tard, Jean-Marc Ferry lui propose de rejoindre son équipe dans le cadre d'une action de recherche concertée (ARC).

Elle décide de franchir le pas et elle entame sa thèse de doctorat à l'ULB à 28 ans, après cinq années passées loin du monde académique. En 2001, elle obtient un DEA en science politique et l'année suivante, elle défend à l'ULB une thèse de doctorat en science politique, intitulée « Communautarisme versus libéralisme : quel modèle d'intégration politique ? Les présupposés normatifs d'une union politique européenne à la lumière des débats intellectuels contemporains ». En 2003, elle est recrutée comme Premier assistant ; en 2005, elle devient Chargé de cours, puis professeur en 2010.

« Ma recherche se situe au croisement de la science politique, de la philosophie politique et de l'histoire des idées politiques », explique Justine Lacroix, « J'ai beaucoup travaillé sur les intellectuels et l'Europe en abordant des questions telles que *quel patriotisme européen ? qu'entend-t-on par identité post-nationale ?* etc. ». Ces recherches sont présentées en particulier dans quatre livres : *L'Europe en procès. Quel patriotisme au-delà des nationalismes ?* paru au Cerf en 2004, *Les résistances à l'Europe*, édité avec Ramona Coman (ULB) en 2007 ; *La pensée française à l'épreuve de l'Europe*, paru chez Grasset en 2008 et *European Stories. Intellectual Debates on Europe in National Contexts*, édité avec Kalypos Nicolaïdis (Oxford) et publié en novembre 2010 aux Presses de l'Université

d'Oxford. « Cette recherche soutenue par le 6^e programme-cadre de l'Union européenne a été menée par l'ULB et l'Université d'Oxford. Nous avons organisé deux colloques, un à Bruxelles, l'autre à Oxford, ville où j'ai séjourné une année pour terminer l'écriture du livre. Cette collaboration fut très enrichissante et m'a permis de développer des contacts avec l'Université d'Oxford où la théorie politique constitue un champ de recherche très développé », commente Justine Lacroix.

En 2010, la chercheuse s'est vu attribuer un « Starting Grant » du Conseil européen de la recherche. Grâce à ce soutien – un budget de 794.000 euros, sur 5 ans -, elle mène le projet de recherche « Human Rights versus Democracy ? Towards a conceptual genealogy of skepticism about human rights in contemporary political thought ».

Si la littérature sur les Droits de l'Homme est prolifique, il existe, en revanche, peu d'analyses des critiques des Droits de l'Homme issues du sein même de la pensée politique occidentale elle-même. C'est cette approche originale qu'a choisi d'adopter Justine Lacroix. « Dans ce projet, nous allons étudier les critiques adressées aux Droits de l'Homme et en particulier à la déclaration de 1789 par un certain nombre d'auteurs majeurs. Nous nous intéresserons à six penseurs qui illustrent des courants de pensée différents : Burke, Marx, Bentham, De Maistre, Comte Schmitt. L'avantage de cet échantillon est d'illustrer la grande diversité des critiques adressées aux Droits de l'homme puisqu'on y trouve aussi bien des auteurs qui peuvent être qualifiés de 'conservateur', de 'réactionnaire' ou de 'progressiste' et de 'révolutionnaire' », précise la chercheuse. Dans un second temps, elle croisera ses observations sur ces auteurs classiques avec un questionnement contemporain sur la domination du discours des droits de l'Homme dans nos sociétés.

Cette recherche devrait aboutir à la publication d'un ou deux livre(s). Elle devrait également aider à l'émergence d'un véritable Centre de théorie politique, sur le modèle de ce qui existe dans le monde anglophone mais qui est rare dans le monde francophone où la théorie politique, prise en tenaille entre la science politique et la philosophie, n'est pas toujours reconnue comme un champ d'étude légitime..